PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Commune de Bonou*

Objet : Acquisition des fournitures de bureau pour la Mairie et les Arrondissements (accord-cadre sur 03 ans à bon de commande)

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule de Contrôle

Référence SIGMAP : F_SAAF_92113

Avis n° : 10F/02 /PRMP/DAAF/CCMP/SPRMP du 27 /11/2024

Identification de la procédure : *AOO pour les marchés de Fourniture*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Bonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 mars 2024.

2. La commune de Bonou *a, dans le cadre de l'exécution de son budget, réservé de crédit sur fonds propres* pour financer *le fonctionnement de ses services et celui des arrondissements de la commune de Bonou,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition **des fournitures de bureau pour la Mairie et les Arrondissements (accord-cadre sur 03 ans à bon de commande).**

3. La Commune de Bonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des papiers **format A4, des cartouches d'encre, des stylos, de perforelieurs, des baguettes, des agrafeuses, des chemises dossiers, des classeurs chronos, des registres, etc constitué** en lot unique. Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Le délai de livraison des fournitures est de **quinze (15) jours** à compter de la date de réception du bon de commande.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **<u>Pour les anciennes entreprises</u>**

* **Exigences Techniques**

☑ être une entreprise commerciale ayant comme activités, vente/livraison/distribution de fournitures de bureau et prouvée par le registre de commerce et/ou statuts ;

☑ avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant, au moins **deux (02)** marchés de fournitures de bureau de montants hors taxes supérieurs ou égaux à **quinze millions (15 000 000) francs CFA** au moins chacun, au cours des trois dernières années, justifiés par la production de copies certifiées conformes à l'originale des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne exécution et/ou procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive y relatifs le cas échéant

☑ disposer d'une camionnette ou fournir la preuve de sa location ;

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule de Contrôle

* **Exigences financières :**

☑ fournir les états financiers certifiés (quinze premières pages) des trois dernières années 2021, 2022 et 2023 présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

☑ avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) francs** CFA au cours des années 2021, 2022 et 2023 justifié par les états financiers certifiés (quinze premières pages) des trois dernières années 2021, 2022 et 2023 dans le domaine des fournitures et services connexes ;

☑ disposer de liquidité ou d'avoir bancaire ou d'une ligne de crédit bancaire à hauteur de **dix-sept millions (17 000 000) francs CFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

➢ **b. <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence</u>**

* **Exigences techniques :**

☑ être une entreprise commerciale ayant comme activités, vente/livraison/distribution de fournitures de bureau et prouvée par le registre de commerce et/ou statuts ;

☑ disposer d'un personnel d'encadrement, titulaire d'un diplôme de Baccalauréat au moins.

- L'intéressé doit prouver ses expériences relatives à l'exécution d'au moins un (01) marché de fourniture de bureau au profit de l'administration publique Béninoise, sociétés ou offices d'Etat, ONG ou tout autre personne morale de droit privé au cours des trois dernières années (2021,2022, et 2023).

☑ disposer d'une camionnette ou fournir la preuve de sa location ;

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule de Contrôle

* **Exigences financières** :

☑ disposer d'un bilan d'ouverture certifié portant le cachet de l'entreprise et / ou les états financiers des années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

☑ disposer d'une attestation d'assurance de risques professionnels conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission

☑ disposer de liquidité ou d'avoir bancaire ou d'une ligne de crédit bancaire à hauteur de **dix-sept millions (17 000 000) francs** CFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

NB : L'Autorité Contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire dans son offre.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..28/11../*2024* . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis au premier bureau à droite après les escaliers dans l'aile gauche au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Bonou, tél : 97 27 60 23, E-mail: ***prmp.bonou@mairie.bj***. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de ***Monsieur AGASSIN Elisée Gbènakpon, Personne Responsable des Marchés Publics, BP : 01, Tél : 43 19 44 13 ; e-mail prmp.bonou@mairie.bj*** et auprès du Secrétaire *Permanent des Marchés Publics* (SPMP), tel : **97 27 60 23** , situé à l'adresse mentionnée ci-après : ***Rez-de-chaussée, premier bureau à droite après les escaliers dans l'aile gauche au rez-de-chaussée du***

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Bonou tous les jours ouvrages ***de 08h à 12h30 et de 14h à 17h30.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent des Marchés Publics, premier bureau à droite après les escaliers dans l'aile gauche au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux de la Mairie de Bonou, tél : 97 27 60 23, E-mail: ***prmp.bonou@mairie.bj*** au plus tard le 23./12./2024 à 10.H .00../..heure locale (GMT+1).

NB : Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la mairie de Bonou le 23./12/2024 à 10.H.30Précises, heure locale (GMT+1)..

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de : deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (254 237) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

COMMUNE DE BONOU
VU BON A LANCER
Cellule de Contrôle

Fait à Bonou, le 27./11../2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,

MAIRIE DE BONOU
LA PRMP
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

AGASSIN Elisée Gbènakpon